

Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement

Madame la Présidente
Messieurs et Madame Les Commissaires

- Pertinence d'une route à quatre voies divisées dans le Parc des Laurentides

Je suis Guy Vigneault, et je parle en mon nom personnel en tant que citoyen impliqué qui a travaillé ardemment pour la réalisation de cette route qui relierait le Saguenay à la ville de Québec.

Cette route à quatre voies divisées nous avantagerait par un apport économique, touristique et combien plus sécuritaire.

Lors des audiences à Québec, un supposé spécialiste a voulu nous convaincre qu'une route à trois voies pourrait suffire. Qu'on se rappelle le boulevard Ste-Anne à Québec qu'on avait baptisé : le boulevard-de-la-mort. Il s'en est résulté une succession d'accidents mortels... je m'en souviens, j'y demeurais.

Il faut absolument éliminer cette

Catastrophique suggestion.

La construction de cette route ne devrait pas dépasser les coûts de 700,000,000\$

Je demande au ministère des transports d'aller en soumission publique en spécifiant à la signature des contrats accordés, qu'aucun dépassement ne sera toléré, si non les contractants seront entièrement responsables de leurs déficits.

A ce sujet, j'aurais une suggestion à faire pour atteindre ce but:

Qu'un comité de citoyens volontaires n'ayant aucun intérêt monétaire, ni lien avec les entrepreneurs - contracteurs soit formé et mandaté pour voir à la protection des fonds accordés à la construction de cette route. Une surveillance dénuée d'intérêts monétaires aiderait à prévenir les mauvaises expériences à la Baspésia, et Métro de Roual.

Cela augmenterait la confiance des citoyens de Saguenay - Lac-St-Jean, et nous menerait à une réussite sur tous les plans.

Merci de m'avoir écouté.

12 mai 2005

Jay Dymovault